

Association canadienne des producteurs d'acier (ACPA)

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Tout repose sur de solides indicateurs macroéconomiques et des politiques monétaires et budgétaires de soutien qui favorisent l'investissement et la croissance de la productivité. De manière générale, l'ACPA soutient l'engagement du Canada à éliminer le déficit et à réduire les dépenses consacrées aux programmes de faible valeur qui ne sont plus nécessaires ou qui n'ont pas l'impact voulu. Toutefois, il est important de maintenir les programmes et les mesures financières efficaces qui soutiennent l'innovation industrielle et permettent l'exécution de politiques importantes et avantageuses pour l'industrie manufacturière canadienne, le pilier de la force économique et de la vigueur de l'emploi au Canada. Par conséquent, lorsque le gouvernement procède à l'examen régulier de ses activités et de ses fonctions, il doit faire de la compétitivité dans le secteur manufacturier une de ses priorités dans la recherche du juste équilibre stratégique. Ce « ratio de trésorerie » stratégique devrait s'appliquer à toute nouvelle mesure stratégique et à l'accroissement des réductions apportées aux programmes et aux dépenses. L'ACPA recommande vivement au gouvernement fédéral d'entreprendre une évaluation exhaustive de l'impact des initiatives réglementaires et stratégiques en cours et prévues sur la compétitivité du secteur manufacturier à court et à long terme. Le gouvernement doit aussi continuer à soutenir des taux de change qui reposent sur les mécanismes du marché. Le dollar canadien répond aux forces du marché, mais la Chine et d'autres concurrents étrangers gèrent leur monnaie de manière à créer un avantage concurrentiel artificiel au bénéfice de leurs fabricants. Le Canada doit continuer à travailler de concert avec les autres pays à la défense d'une évaluation des monnaies basée sur le marché qui reflète les paramètres fondamentaux de l'économie.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Le succès économique et les emplois du Canada dépendent en grande partie du commerce international et de l'attrait du pays pour les investisseurs. L'industrie de l'acier et ses partenaires de la chaîne d'approvisionnement sont en concurrence avec le reste du monde en vertu des principes du marché et des règles du commerce international. Le gouvernement s'est engagé dans un programme ambitieux favorisant le libre-échange et les partenariats économiques. Les accords qui génèrent un avantage économique net pour l'industrie canadienne peuvent créer des emplois de grande valeur pourvu qu'ils prennent en compte les deux aspects du libre-échange. Premièrement, les accords de libre-échange et les autres ententes doivent se fonder sur les règles établies pour le commerce international, un accès au marché réciproque et vérifiable et une élimination réalisable des barrières tarifaires et non tarifaires

auxquelles fait face le secteur manufacturier canadien. La participation prochaine du Canada aux négociations du partenariat transpacifique (TPP) offre une occasion supplémentaire d'accroître l'accès au marché et de faire progresser les échanges commerciaux réglementés dans cette région en forte croissance. Deuxièmement, il est crucial de s'assurer que les pays qui bénéficient du marché ouvert du Canada respectent les règles établies pour le commerce international. Le gouvernement doit s'assurer que la législation en matière de recours commerciaux est effectivement appliquée pour garantir des échanges axés sur les forces du marché, en contrant les effets de distorsion du marché créés par les importations subventionnées ou le dumping. De plus, des lois efficaces portant sur les recours commerciaux et l'application sévère de ces lois sont importantes pour créer des conditions propices à l'investissement au Canada. Cela nécessite un appui solide et continu sur le plan des politiques et les ressources d'enquête nécessaires pour s'attaquer au problème des importations déloyales qui nuisent à l'industrie nous font perdre des emplois et menacent les investissements futurs au Canada. Ces risques ne sont plus à démontrer dans l'industrie de l'acier qui comporte de multiples éléments complexes à l'échelle mondiale : déséquilibres structurels, subventions des États et surcapacité menant à des pratiques de dumping. Cela s'avère particulièrement dans le cas de la Chine, dont l'économie non marchande offre un vaste éventail d'aides publiques à l'industrie de l'acier et aux industries connexes, sans compter l'intervention des sociétés d'État. Dans le budget 2012, le gouvernement a modifié l'administration du système canadien en matière de recours commerciaux par le biais de la consolidation des ressources d'enquête de l'Agence des services frontaliers du Canada et des fonctions judiciaires du Tribunal canadien du commerce extérieur. Alors que ces modifications sont introduites pour des motifs d'efficacité, leur mise en œuvre doit maintenir les caractéristiques essentielles du système actuel de manière à préserver la continuité sur le plan stratégique et administratif, et ce, en raison de l'impact direct qu'elles peuvent avoir sur les emplois et la production au Canada.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

L'ampleur et la complexité des talents requis pour accomplir les activités de fabrication de nos jours sont trop souvent sous-évaluées. Alors que la main-d'œuvre vieillit, il faut attirer la nouvelle génération de travailleurs industriels hautement qualifiés vers l'industrie de l'acier et les autres secteurs manufacturiers. Le gouvernement fédéral peut jouer un rôle important pour contrer la pénurie générale de main-d'œuvre qualifiée au moyen d'une série de mesures concertées avec l'industrie, les universités, les collèges communautaires et les institutions de recherche. L'immigration peut jouer un rôle important pour combler la pénurie de main-d'œuvre. L'ACPA se réjouit des récentes mesures qui visent à améliorer l'alignement du système d'immigration du Canada sur les besoins du marché de l'emploi, par exemple, en facilitant le processus d'immigration pour une certaine classe de travailleurs ou en confiant aux entreprises qui font face à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée un rôle plus important dans la sélection d'immigrants à partir d'un bassin de nouveaux citoyens potentiels. L'accélération du recrutement de travailleurs étrangers qualifiés n'est toutefois qu'un élément de la solution. Le gouvernement fédéral devrait travailler plus étroitement avec les provinces et l'industrie pour faire la promotion des activités manufacturières modernes comme choix de carrière pour la jeune génération. Il faut évaluer régulièrement et ponctuellement l'information sur le marché du travail et les programmes de perfectionnement, et les améliorer pour s'assurer qu'ils attirent plus de femmes et d'hommes compétents pour remplir les besoins futurs des industries manufacturières du Canada, y compris celle de l'acier. Il est essentiel que l'industrie attire de nouveaux travailleurs, mais il faut aussi mettre en œuvre des politiques pour soutenir l'amélioration du niveau de compétence de la main-d'œuvre industrielle en place. Au moyen de mesures fiscales ciblées, le gouvernement fédéral, en travaillant avec

les provinces et les territoires, peut établir des partenariats avec l'industrie et investir avec elle dans le perfectionnement de la main-d'œuvre industrielle existante par le biais de l'acquisition continue du savoir en ce qui a trait à l'utilisation de nouvelles technologies manufacturières et techniques de production. Un nouveau crédit d'impôt à la formation renforcerait la productivité et l'innovation, tout en permettant d'affronter les défis cruciaux de la rétention de la main-d'œuvre et des compétences.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Le soutien à l'innovation est un élément fondamental d'un secteur des affaires concurrentiel pour ce qui est d'attirer des capitaux internationaux au Canada. Les gouvernements peuvent jouer un rôle important dans le partage des risques inhérents à la R. et D. dans le domaine des affaires par le biais de mesures fiscales ou de financement direct par l'État. Les gouvernements canadiens ont historiquement investi beaucoup d'argent dans des parties spécifiques du processus d'innovation. Toutefois, pour les industries établies comme celle de la production d'acier, le champ d'application de plusieurs programmes d'innovation actuel est restreint. Ces derniers ne tiennent pas suffisamment compte des pressions du marché plus immédiates auxquelles elles font face. La déduction pour amortissement accéléré (DAA) pour le matériel de fabrication est une des mesures clés destinées à renforcer l'innovation industrielle. Cette mesure prend fin en 2013. Toutefois, le besoin de réinvestir dans les technologies et l'efficacité industrielle est plus criant que jamais si on veut résister à la concurrence étrangère. À titre d'incitation additionnelle et pour accroître la certitude quant aux prises de décision en matière d'investissements qui sont favorables au Canada, le gouvernement devrait prolonger la DAA pour une période additionnelle d'au moins cinq ans. Cette approche garantirait un horizon fiscal pour planifier, développer et déployer des investissements majeurs dans les technologies avancées, une production plus efficace et les technologies environnementales. Elle permettra aussi au Canada de « vaincre » d'autres gouvernements qui utilisent des mesures fiscales similaires pour leurs entreprises. Le coût pour le gouvernement en recettes fiscales différées serait compensé par une augmentation des impôts sur la nouvelle richesse engendrée par l'accroissement de la compétitivité industrielle canadienne. Le crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS et DE) constitue une deuxième mesure clé pour encourager l'innovation industrielle. Le budget 2012 a proposé des modifications significatives au système de RS et DE. Bien qu'ils aient pour objectifs d'améliorer la RS et DE pour les PME, certains changements diminueraient sa valeur ou son applicabilité pour les plus grandes entreprises, comme les producteurs d'acier. Une réévaluation des changements proposés est requise pour évaluer la situation des grandes sociétés. On peut considérer deux grands plans d'action généraux. Premièrement, on devrait modifier la RS et DE telle qu'elle s'applique aux plus grandes entreprises, particulièrement pour aborder les changements à la base de coût admissible et faire de celle-ci un crédit d'impôt entièrement remboursable. Deuxièmement, comme alternative, le gouvernement pourrait offrir un soutien plus direct au programme pour atteindre des objectifs similaires. On devrait évaluer les mérites de chacun des critères de conception en collaboration avec les secteurs de l'industrie qui sont touchés.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

La distribution inégale des débouchés économiques d'une région à l'autre, et parmi les grandes et les petites collectivités, constitue un grand défi au Canada. Pour créer des occasions en général, on peut revitaliser les infrastructures physiques au Canada, ce qui générerait des avantages économiques directs et indirects pour toute la population canadienne, dans toutes les régions. Une analyse économique démontre qu'il existe une corrélation directe entre les investissements dans les infrastructures, la croissance économique, la création d'emploi et la gestion de l'environnement. De tels investissements amélioreraient le bien-être économique des collectivités et la qualité de la vie de tous les jours. Certaines estimations indiquent que le Canada souffre d'un déficit en matière d'infrastructure de 200 milliards de dollars pour des projets qui comprennent notamment les routes, les ponts, les ports et les lignes de chemin de fer. Les municipalités en particulier doivent renouveler leurs services essentiels, comme leur réseau d'alimentation en eau et leur réseau d'assainissement. De récents fonds de relance ont fourni une impulsion limitée et à court terme, mais ceux-ci se sont avérés insuffisants pour s'attaquer au problème des infrastructures vieillissantes au Canada ou pour établir les projets nécessaires à la croissance économique à l'avenir. Pour aborder les besoins criants en infrastructures physiques, les trois paliers de gouvernement doivent prendre des engagements de financement pluriannuel et en assurer la coordination. Étant donné les pressions financières sur les gouvernements, on devrait considérer une plus grande utilisation des partenariats public-privé (PPP). Un secteur de l'énergie robuste offre d'importants débouchés économiques supplémentaires. Lorsque le coût en énergie des installations industrielles au Canada est considérablement plus élevé que celui des autres pays, les secteurs de production de biens au Canada sont dans une situation très désavantageuse sur le plan compétitif. Le développement de ressources énergétiques variées et de systèmes de distribution connexes au Canada (pipelines, réseaux d'électricité) profite aux consommateurs et aux entreprises nationales, et crée des occasions pour nos produits, au Canada et à l'étranger. Le développement de sources d'énergie compétitives, fiables et sécuritaires à partir de sources conventionnelles et de nouvelles sources contribuera à la croissance économique dans toutes les régions du Canada. Les frontières canadiennes doivent être plus efficaces et plus sécuritaires pour améliorer la prospérité, la sécurité et la qualité de vie de la population canadienne. Dans le cadre de l'initiative sur la sécurité et la compétitivité économique à l'intérieur du périmètre, le Canada et les États-Unis se sont engagés à respecter des mesures pour décongestionner les frontières, afin d'accélérer le passage des voyageurs et des produits. Il est important d'accroître, si possible, le rythme des nouveaux investissements à la frontière comme l'installation de nouvelles technologies sur les ponts Peace et Queenston-Lewiston.